

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A**Emploi de la substance / de la préparation** Primaire**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :** Résine composite à base de bisphénol A et F**Composants dangereux :**

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	> 50%
CAS: 28064-14-4	Bisphenole-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	25 - 50%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8	oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	5 - 10%
CAS: 16096-31-4	1,6-Hexandioldiglycidylether  Xi; R 36/38-43-52/53	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers**Principaux dangers:**

Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B**Emploi de la substance / de la préparation** Durcisseur**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s

4 rue de Mulhouse

Boîte Postale 27

F-68180 Horbourg-Wihr

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

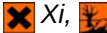
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :** Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines**Composants dangereux :**

CAS: 98-54-4 EINECS: 202-679-0	4-tert-butylphénol	 Xi, N; R 36/37/38-43-51/53	> 50%
CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5	m-phénylènebis(méthylamine)	 C; R 20/22-35-43-52/53	25 - 50%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	alcool benzylique	 Xn; R 20/22	5 - 10%
CAS: 25620-58-0	Triméthylhexan-1,6-diamin	 C; R 22-34-43-52/53	5 - 10%
CAS: 30525-89-4	Paraformaldehyd	 Xn; R 20/22-36/38-43-68	1 - 2%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers**Principaux dangers:**

C Corrosif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B

(suite de la page 1)

4 Premiers secours**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin :

Risques Risque de perforation gastrique

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO_x)

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications:

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Utiliser un neutralisant.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B

(suite de la page 2)

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.**8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**No CAS Désignation de la substance % Type****Valeur Unité****1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine) (25 - 50%)**VME Valeur momentanée: 0,1 mg/m³**Remarques supplémentaires:**

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre AX.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains :

Gants de protection.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 4)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B

(suite de la page 3)

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	> 200°C (DIN)

Point d'inflammation: > 100°C (DIN ISO 2592)

Température de décomposition : non déterminé

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité à 20°C: 1,037 g/cm³ (DIN 51757)

Masse volumique: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :

Pas ou peu miscible

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité :

dynamique à 20°C:	1112 mPas (DIN 53019)
cinématique :	Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.

Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Forte réaction exothermique aux acides

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques**Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
98-54-4 4-tert-butylphénol			
Oral	LD50	2951 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	2288 mg/kg	(rbt)
1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)			
Oral	LD50	1040 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg	(rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	2,4 mg/l	(rat)
100-51-6 alcool benzylique			
Oral	LD50	1230 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg	(rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l	(rat)
25513-64-8 triméthylhexane-1,6-diamine			
Oral	LD50	910 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'iritation :**de la peau :** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet fortement corrosif.**Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques**Comportement dans des compartiments de l'environnement :****Mobilité et potentiel de bio-accumulation :**

100-51-6 alcool benzylique	
Bioakkumulation	1,1 log Pow (-)

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :**

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)			
EC50/48h	16 mg/l	(Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
LC50/96h	>100 mg/l	(Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))	
100-51-6 alcool benzylique			
EC 10	658 mg/l	(pseudomonas putida)	
EC50/24h	400 mg/l	(Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
EC50/96h	640 mg/l	(scenedesmus quadricauda (Alge))	
LC50/48h	646 mg/l	(Leuciscus idus (Goldorfe))	
LC50/96h	10 mg/l	(Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))	
	460 mg/l	(Pimephales promelas (Elritze))	

(suite page 6)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B

(suite de la page 5)

Remarque :

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
100-51-6 alcool benzylique			
EC 50 (3h)	79 mg/l	(scenedesmus quadricauda (Alge))	
Autres indications :			
100-51-6 alcool benzylique			
BSB (5)	1550 mg O2/g (-)		

Indications générales :

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas des déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

55353

Bez.: aromatische Amine

Entsorgungshinweise:

Sonderabfallverbrennung

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Indice Kemler :

No ONU:

Groupe d'emballage :

8 (C9) Matières corrosives.

80

1760

II

(suite page 7)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B

(suite de la page 6)

Etiquette de danger

8

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



Classe IMDG/GGVmer :

8

No ONU:

1760

Label

8

Groupe d'emballage :

II

No EMS :

F-A,S-B

Marine Pollutant:

Oui

Désignation technique exacte :

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (m-phenylenebis(methylamine), 4-tert-butylphenol)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA :

8

No ID UN :

1760

Label

8

Groupe d'emballage :

II

Instr. d'emballage passager:

808

Instr. d'emballage cargaison:

812

Désignation technique exacte :

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (m-phenylenebis(methylamine), 4-tert-butylphenol)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

m-phénylenebis(méthylamine)

4-tert-butylphénol

triméthylhexane-1,6-diamine

Phrases R :

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 8)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. B

(suite de la page 7)

Phrases S :

- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Prescriptions nationales :**Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Directives techniques air :

Classe	Part en %
II	10,0

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 35 Provoque de graves brûlures.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 68 Possibilité d'effets irréversibles.

Service établissant la fiche technique : Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A

(suite de la page 1)

4 Premiers secours**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau et avec un produit de nettoyage doux.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications:

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

(suite page 3)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A**Indications supplémentaires:**

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A

(suite de la page 3)

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme : Visqueuse
Couleur : selon désignation produit
Odeur : caractéristique

Changement d'état

Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : non déterminé

Point d'inflammation: > 100°C (DIN ISO 2592)

Température d'inflammation :

Température de décomposition : > 150°C

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Densité à 20°C: 1,141 g/cm³ (DIN 51757)

Masse volumique: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : insoluble

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité :

dynamique à 23°C: 1100 - 1350 mPas (DIN 53019)
cinématique : Non déterminé.

Test de séparation des solvants : non applicable

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

La lessive alcaline peut provoquer une vive polymérisation à des températures de 200°C.

Peut se décomposer lentement en cas d'échauffement local au-dessus de 150°C.

Réactions dangereuses

Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines

Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques**Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)			
Oral	LD50	11400 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	(rabbit)
28064-14-4 Bisphenole-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700			
Oral	LD50	23800 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	(rabbit)
68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'irritation :**de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet d'irritation.**Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques**Comportement dans des compartiments de l'environnement :****Mobilité et potentiel de bio-accumulation :**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	
Bioakkumulation	3,5 - 4 log Pow (-)

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :**

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)			
EC50/24h	1,1 - 3,6 mg/l	(Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
EC50/96h	220 mg/l	(Selenastrum capricornutum (Grünalge))	
LC50/96h	1,5 - 7,7 mg/l	(Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))	

Remarque :

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Remarque : Le produit contient des substances qui désactivent la boue activée.**Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

(suite page 6)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A

(suite de la page 5)

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Durcissement du produit par mélange du composant durcissant. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas des déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Indice Kemler :

9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

No ONU:

90

Groupe d'emballage :

3082

Etiquette de danger

III

Désignation du produit :

9

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a., produit de réaction: résines époxydiques(poids moléculaire moyen ≤ 700)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



Classe IMDG/GGVmer :

9

No ONU:

3082

Label

9

Groupe d'emballage :

III

No EMS :

F-A,S-F

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin)

(suite page 7)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A

(suite de la page 6)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA :	9
No ID UN :	3082
Label	9
Groupe d'emballage :	III
Instr. d'emballage passager:	914
Instr. d'emballage cargaison:	914
Désignation technique exacte :	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant
N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)

Bisphenole-F-Epichlorhydrine-Resin MG $\leq$ 700

oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

1,6-Hexandioldiglycidylether

Phrases R :

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

24 Éviter le contact avec la peau.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Prescriptions nationales :

Directives techniques air :

Classe	Part en %
III	> 50

(suite page 8)

Nom du produit POLYMENT Grundierung 1475 P, Komp. A

(suite de la page 7)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique : Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

F